

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	02.12.2020	10h02		DEAS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Florence Nater		Lié à : (obligatoire) ad 20.222
Titre : Amendement à la recommandation Zoé Bachmann 20.222, du 1 <sup>er</sup> décembre 2020, Aides à fonds perdu pour la restauration, une question vitale !		
Contenu :		
<p><i>Le texte de la recommandation est modifié comme suit :</i></p> <p>Nous demandons au Conseil d'État d'accorder une aide à fonds perdu au secteur de l'hôtellerie-restauration, dans le cadre de la deuxième vague de la pandémie Covid-19, <u>sur la base d'un pourcentage, à définir</u>, du chiffre d'affaires. Le calcul se fera sur la moyenne du chiffre d'affaires 2019 de chaque entreprise de ce secteur en fonction du nombre de jours fermés.</p>		
Motivation (facultatif) :		
Auteur ou premier signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) :		
Florence Nater		
Autres signataires ( <i>prénom, nom</i> ) :	Autres signataires suite ( <i>prénom, nom</i> ) :	Autres signataires suite ( <i>prénom, nom</i> ) :